

République Française
Département des Ardennes
Commune de SORMONNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/04/2024

Référence
27_2024

Objet de la délibération
Achat d'une tondeuse

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	10

Date de la convocation
15/04/2024

Date d'affichage
15/04/2024

Vote
MAJORITE
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture
Le : 30/04/2024

Et

Publication ou notification du :
30/04/2024

L'an 2024 et le 29 Avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DENEUX François, Maire.

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MM : CANARD Stéphane, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, PIART Steve, RABIN Patrice, VANZELLA Yoann

Excuses séance: Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAURICE Valérie à Mme LINGAT Nicole

Absents séance:

Absent(s) : MM : ANTOINE Jérôme, GAVAZZI Romain, LEBLANC Éric, SONZOGNI Jean-Luc

A été nommé(e) secrétaire : M. LEHEUTRE Bruno

Objet de la délibération : **Achat d'une tondeuse**

Suite à la casse du moteur d'une des deux tondeuses, il est nécessaire de remplacer le matériel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'achat d'une tondeuse d'un montant de 1 415,83€ HT + kit mulching aux établissements Matériel Agricole de Cliron.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 29/04/2024
Le Maire
François DENEUX